

Alpes de Haute Provence

COMMUNE
D'AUBIGNOSC

DCM N°09/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2020

BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT

Séance du 08 avril 2021

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

ID : 004-210400131-20210408-202109CABANNEXE-DE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 09
Nombre de suffrages exprimés : 11
(9 présents + 2 pouvoirs)

Date de la convocation : 31 mars 2021

--- L'an deux mille vingt-et-un, le 08 avril à 18H15,

--- Le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. René AVINENS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par M. René AVINENS, Maire, sorti au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1) - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif du budget général, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent	Dépenses Ou déficit	Recettes Ou excédent
Résultats reportés N-1.....	0	18.78	0	241027.92		241046.70
<i>Affectation des résultats</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Opérations de l'exercice	76064.98	89790.12	154283.84	106705.72	230348.82	196495.84
<i>Résultats de l'exercice...</i>		<i>13725.14</i>	<i>47578.12</i>		<i>33852.98</i>	
TOTAL GENERAL	76064.98	89808.90	154283.84	347733.64	230348.82	437542.54
Résultats de clôture....		13743.92		193449.80		207193.72
Restes à réaliser	0	0	9000	9000		

2) - constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4) - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire

R. AVINENS.

